

# Conseil Municipal du 21 décembre 2016 à 19 H 00.

## Compte rendu

**Présents** : E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY, JP GRUEBER M. HAMELIN, N. IRENÉE, A. ISBLED, M. KROMER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON, S. SANNER.

**Excusées** MA. MANIER procuration à J. PETITJEAN

**Secrétaire de séance** : Chantal PHILIPPON

En préambule, Monsieur le Maire demande l'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour :

- Droit de passage des opérateurs de télécommunication

Approbation à l'unanimité par les membres du Conseil.

Délibération n° 102/2016

**1. Désignation du secrétaire de séance** : Madame Chantal PHILIPPON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°103/2016

**2. Approbation du compte rendu de la séance précédente** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2016.

Remarque de Monsieur le Maire : faire attention aux personnes présentes et absentes.

Délibération n°104/2016

**3. Droit d'occupation du domaine public des opérateurs de télécommunications** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le passage sur les voies communales des câbles en sous-sol à 38,81 € le km linéaire par artère, la redevance sur le passage sur les voies communales des câbles aérien à 51,74 du km linéaire par artère et la redevance pour les autres installations à 25, 87 € par m<sup>2</sup> au sol.

Délibération n°105/2016

#### **4. Finances :**

**4.1 Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'ouverture des crédits d'investissements suivants : chapitre 20 pour 20 000 € ; chapitre 21 pour 20 000 € et chapitre 16 pour 26 905 €.

Délibération n°106/2016

**4.2. contrat de bûcheronnage** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de Monsieur Thierry GINTER : 28 € TTC / stère pour le bois de chauffage (contre 30 € pour l'entreprise ZELLER d'Eloie) et 25 € TTC / m<sup>3</sup> pour les grumes.

Délibération n°107/2016

**4.3. Contrat de maintenance** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise CLIMATECH d'un montant de 222 € TTC pour l'entretien de la climatisation de la clinique vétérinaire.

Monsieur le Maire rappelle l'installation d'une climatisation à la clinique vétérinaire de Monsieur SAPY. La commune et le vétérinaire ont pris chacun à leur charge 50% de la dépense.

Question de Monsieur FESSLER : la dépense d'entretien sera-t-elle intégrée dans les charges du locataire ?

Réponse de Monsieur BAZIN : le contrat sera signé par la mairie mais remboursé par le locataire.

#### **Arrivée de Madame Annie ISBLED**

Délibération n°101/2016

**4.4 Demande de subvention PDASR** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à rattacher la demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) sur le Conseil Municipal du 25 novembre 2016. Ceci afin d'installer

des feux tricolores au carrefour « Grande Rue, Rue des Bois Sarclés et Rue de l'Ecole Maternelle » (à hauteur de 40%), dans le cadre de l'optimisation de la sécurité routière.

Délibération n°108/2016

**4.5 Amendes de polices 2017 :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au titre des amendes de polices afin d'installer des feux tricolores au carrefour « Grande Rue, Rue des Bois Sarclés et Rue de l'Ecole Maternelle » (à hauteur de 20%), dans le cadre de l'optimisation de la sécurité routière.

Délibération n°109/2016

**5. Intercommunalité :** Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont désigné comme délégués intercommunaux Madame Chantal PHILIPPON, Monsieur Hervé GRISEY et Monsieur Alain FESSLER.

Monsieur Alain FESSLER souligne « La leçon de démocratie » dont font preuve Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil, en le désignant, et donc, en tenant compte de la représentativité aux élections municipales.

#### **6. Informations diverses :**

6-1 **Contributions SDIS :** en 2017 la commune versera au SDIS la somme de 59 925 € (soit 39€/habitant) contre 39 680 € pour 2016 (soit 26 € / habitant).

Monsieur Alain FESSLER fait remarquer qu'on est très mal desservi sur notre secteur. Madame Chantal PHILIPPON précise que le temps d'intervention des secours dépasse les 20 minutes sur Giromagny, à l'est de notre futur EPCI, ce qui est contraire au cahier des charges du futur hôpital.

Monsieur René BAZIN précise qu'il faut plus de temps pour aller au nouvel hôpital.

6-2 **Déclassement de la route RD 12 (nuisances sonores) :** Suites aux remarques émises par le Conseil Municipal précédemment, la RD 12 ne sera pas déclassée.

6-3 **Dissolution Syndicat du Fayé :** Après la dissolution du Syndicat du Fayé, la somme de 2000€ devrait être reversée à la commune d'Etueffont mais pas avant fin 2017.

Monsieur le Maire précise qu'on ne sait pas encore si la Communauté de Communes reprendra les compétences du syndicat ou si une nouvelle commission sera créée.

6-4 **Concours national des villes et villages fleuris:** Etueffont garde sa «3<sup>ème</sup>» fleur (chèque de 150 €). En ce qui concerne la route des villes et villages fleuris, la commune est destinataire d'un chèque de 50 € (1<sup>er</sup> au titre du fleurissement estival) et d'un chèque de 40 € (1<sup>er</sup> au titre des décorations hivernales). Ces deux chèques seront reversés à l'Association du Val Fleury sous forme de subvention.

6-5 **Collectif Résistance et Déportation :** Remerciements pour la subvention octroyée.

6-6 **Délégués listes électorales :** les délégués seront renouvelés entre mai et juin 2017. Les délégués actuels sont Martine HAMELIN (délégué tribunal), Claude GEORGEOT et Gérard GUYON. La commission se réunit 4 fois par an et l'élection est ouverte à tous.

6-7 **INSEE :** Pas de nouveaux chiffres actuellement (dossier à revoir au prochain conseil).

6-8 **Service civique :** Monsieur Jacques PETITJEAN précise que les jeunes peuvent s'inscrire au plan national sur le site internet, avec l'ouverture de 2 postes (« environnement » et « relation intergénérationnelle »). Un article présentant le service civique est prévu dans le prochain bulletin. Toutefois, en complément une fiche « d'appel à candidature » sera jointe à la revue. L'accueil des jeunes se fera à partir du 1<sup>er</sup> février pour un quota hebdomadaire de 32 heures.

6-9 **Revue municipale:** Arrivée le 28 décembre de l'imprimerie. La distribution peut commencer le 29 décembre.

Madame Chantal PHILIPPON précise qu'il faudra distribuer en même temps que le bulletin l'agenda cantonal et le SICTOM Mag.

Monsieur Jacques PETITJEAN précise que 750 revues sont à distribuer. (1 200 € par l'imprimeur).

Monsieur René BAZIN informe les élus qu'il va rencontrer le représentant de l'entreprise SIGEC et les interroger sur le coût et les services du copieur.

6-10 Colis de Noël :

- Madame Martine HAMELIN apporte une demande des personnes âgées pour l'installation des poubelles jaunes (tri plastique, papier et métal) sur la Commune.

Monsieur Hervé GRISEY précise que c'est une possibilité envisagée par le SICTOM avec la redevance incitative : soit on va à l'éco point, soit on met à disposition une poubelle jaune avec une alternance pour la collecte. Toutefois, aujourd'hui ce n'est pas possible car la loi NOTRE a été modifiée et de plus on arrivera au terme du marché avec l'entreprise COVED (fin 2017).

Le bureau du SICTOM a fait faire une étude par un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de la collecte pour voir si la mise en place d'une collecte sélective était envisageable (modification de la collecte « ordures ménagères » 2 fois au lieu de 4 par mois ; investissement dans l'achat des poubelles jaunes ; le verre sera toujours collecté aux éco points). Après cette étude et si c'est possible un nouvel appel d'offre sera lancé, en 2017, pour la mise en place d'un nouveau système de collecte.

Monsieur Hervé GRISEY propose une réflexion afin d'aider les personnes âgées, sans rentrer dans un système « d'assistantat ».

- Monsieur Nicolas IRENEE apporte une demande des personnes âgées habitant dans le haut de la Rue de la Combe : est-il possible de saler le haut de la Rue ? Monsieur René BAZIN répond non car il n'y a pas de passage important de voitures. Toutefois, cette question reste à l'étude.

6-11 LK HORN : La rumeur sur son départ de la Charmotte est infondée. Au contraire, les responsables de l'entreprise sont à la recherche de terrains pour stocker les bus.

6-12 Centre APF : Création d'un petit comité sur le devenir du centre APF : René BAZIN, Michel KROMER, Laurent GOTTI, Elisabeth BAHY, Hervé GRISEY, Alain FESSLER, Martine HAMELIN, Chantal PHILIPPON.

6-13 La Poste : Une rencontre devrait être prévue début janvier.

6-14 Marché du Terroir : A voir si après la fusion, il restera en compétence intercommunale.

6-15 Procédure en cas d'animal sauvage : Appeler la gendarmerie ou les gardes nature.

6-16 Vœux du Maire : Samedi 14 janvier à 16 heures.

**Arrêt de l'enregistrement**

6-17 Accidents circulation Elus : Madame Sandra SANNER a abimé sa voiture lors de la distribution des colis de Noël. Voir avec l'assurance de la Mairie.

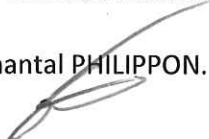
6-18 Sentiers de promenades : Création d'un groupe de travail pour la réfection du chemin du « Petit Renard », peut être en lien avec l'école élémentaire.

6-19 Carte de vœux : Monsieur René BAZIN présente la carte de vœux réalisée en Mairie. Remerciements à Madame Perrine BERTHELOT pour la confection de la carte. Monsieur Hervé GRISEY propose à son tour une carte de vœux de remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La Secrétaire de Séance,

Chantal PHILIPPON.



Le Maire,

René BAZIN.



